

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DPA (Doctorants Première Année)

Règlement des études et du contrôle des connaissances 2023-2024

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent désireuses de renforcer et/ou de compléter leurs connaissances en matières quantitatives afin de faciliter leur activité de recherche et de modélisation dans le domaine de l'économie.

1. OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'accroître le niveau de compréhension des méthodes d'optimisation et des méthodes économétriques des apprenants.

2. CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription au DU est ouverte de plein droit aux personnes titulaires du Master Economie Appliquée de l'Université de La Réunion. Dans les autres cas (diplôme d'ingénieur, autre master d'économie, master en statistiques, diplômes étrangers, etc.), l'inscription au DU est ouverte après validation des études ou expériences professionnelles par l'équipe pédagogique du DU.

3. DURÉE, CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation s'organise sur une année universitaire. L'enseignement se compose de soixante heures d'enseignement en présence des étudiants.

Trente heures sont consacrées à l'étude des méthodes d'optimisation ou à l'analyse économique et trente heures à l'étude de méthodes économétriques ou à l'analyse économique.

L'étude des méthodes d'optimisation est consacrée aux méthodes d'optimisation statiques et dynamiques.

L'étude des méthodes économétriques pourra porter sur :

- les méthodes d'estimation (méthode des moments et/ou du maximum de vraisemblance) ;
- l'économétrie des données de panel ;
- la macroéconométrie ;
- les modèles de durée ;
- les méthodes d'inférence causale.

L'analyse économique pourra porter sur tout élément de théorie économique jugé utile à la formation des doctorantes et des doctorants.

L'emploi du temps est précisé au début de l'année universitaire. L'information est affichée sur le tableau dédié et communiquée aux étudiants par courrier électronique.

4. MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Le contrôle des connaissances se fait sous la forme d'un grand oral de trente minutes suivi de questions devant un jury composé de l'ensemble des enseignants du DU.

5. JURY

Le diplôme universitaire est délivré par le Président de l'Université de La Réunion sur proposition d'un jury de validation et d'examen composé des enseignants participant à la formation.

Ce jury est nommé par le Président de l'Université de la Réunion. Il est présidé par le responsable pédagogique de la formation.

6. OBTENTION DU DIPLÔME

La participation aux enseignements est obligatoire pour la délivrance du diplôme. Les absences doivent faire l'objet d'une justification.

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir, après délibération du jury, une moyenne générale au moins égale à dix sur vingt.

7. SESSIONS D'EXAMENS

Il est prévu une session unique d'examens.

8. FRAIS D'INSCRIPTION

La formation est gratuite pour les doctorants de l'Université de La Réunion. Les frais d'inscription sont de 800 euros sinon.

MAQUETTE D'ENSEIGNEMENT



Année Universitaire 2022-2023



Responsable : Nicolas MOREAU

DU DOCTORANT PREMIERE ANNEE (DPA)

Matière	Intervenants	CM	Evaluation	ECTS
Economie des inégalités	Frédéric Chantreuil	15	GRAND ORAL	60
Econométrie des données de panel et/ou économétrie des modèles de durée	Yves Croissant	15		
Approche axiomatique en théorie du choix social et pour les indices de pouvoir	Hatem Smaoui	15		
Initiation à la Recherche	Missionnaire	15		
Total CM		60		